



# Rétablir un accueil chaleureux aux réfugiés du monde entier

Le Conseil canadien pour les réfugiés se réjouit de l'élan de chaleur et d'hospitalité envers les réfugiés syriens démontré par d'innombrables Canadiens, y compris par des offres de parrainage privé.

Le nouveau gouvernement fédéral a également fait des réfugiés une priorité, comme en témoignent leurs engagements concernant la réinstallation des réfugiés syriens et l'inclusion du mot « réfugiés » dans le titre du ministre et de son ministère (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté). En outre, les gouvernements provinciaux et municipaux ont également fait preuve de leadership à travers leurs gestes d'accueil des réfugiés.

Les réponses fortes de toutes affiliations confondues (gouvernement, **syndicats, secteur d'affaires, groupes communautaires**, ainsi que la société civile) offrent au Canada une occasion sans précédent de se réapproprier les meilleurs éléments de nos traditions à l'égard de l'accueil des réfugiés.

Alors que nous nous préparons à marquer en 2016 le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'attribution de la **médaille Nansen** au peuple canadien pour ses contributions à la cause des réfugiés, le CCR met en lumière certains des principaux défis à relever pour assurer l'efficacité de notre réponse :

- **Élargir notre réponse aux réfugiés de toutes les régions**  
Au moment où nous accueillons des réfugiés syriens au Canada, il ne faut pas oublier les réfugiés d'autres nationalités. **Selon le HCR**, du plus d'un million de réfugiés ayant besoin d'être réinstallés, un tiers se trouve en Afrique.
- **Respect du principe de l'additionnalité**  
Selon une tradition bien ancrée, le nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé est **cumulé** au nombre de réfugiés réinstallés par le gouvernement. Le gouvernement doit assumer sa responsabilité, au nom de tous les citoyens, de protéger les réfugiés grâce à la réinstallation, et les réfugiés parrainés par le secteur privé doivent **s'ajouter** aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Ce principe a été compromis au cours des dernières années : nous nous réjouissons donc du fait que le nouveau gouvernement a pris un engagement précis de réinstaller 25 000 réfugiés syriens, et de soutenir les groupes de parrainage à réinstaller **encore plus** de réfugiés.
- **Les délais de traitement doivent être beaucoup plus courts**  
Les délais de traitement pour les réfugiés réinstallés sont beaucoup trop longs. Pour les réfugiés parrainés par le secteur privé **la moyenne mondiale est de 55 mois**. L'effort récent déployé pour faire venir les réfugiés syriens démontre que le Canada est en mesure de traiter ces demandes plus rapidement. Nous avons donc hâte de voir les dossiers des réfugiés en provenance d'autres régions traités dans un délai de quelques mois, plutôt que de plusieurs années.
- **Surmonter les obstacles au parrainage privé**  
Au cours des dernières années, le programme de parrainage privé a été **miné par plusieurs obstacles**, en plus des longs délais de traitement. Parmi les principaux obstacles se trouvent le système de limitation du nombre de demandes, ainsi que l'exigence de documentation pour les groupes de cinq. Ces obstacles continuent d'entraver les efforts visant à parrainer des réfugiés autres que syriens, et devront

être abordés afin que les Canadiens puissent répondre efficacement aux réfugiés partout à travers le monde.

○ **Réunir les familles**

Les réfugiés ayant de la famille au Canada devraient constituer une priorité. Nous demeurons préoccupés par l'absence d'une réponse spécifique aux Syriens ayant de la famille au Canada. Nous réitérons notre recommandation d'introduire des mesures souples (tels que les permis de séjour temporaire) en faveur des Syriens ayant de la famille au Canada (y compris ceux qui se trouvent encore en Syrie et qui ne peuvent pas être parrainés en tant que réfugiés). Les groupes qui s'intéressent au parrainage privé peuvent aider en contactant les Canadiens d'origine syrienne dans leur région afin d'identifier des membres de la famille pouvant bénéficier d'un parrainage privé.

○ **Le traitement équitable et l'intégration efficace**

Nous saluons la décision du gouvernement fédéral d'exempter certains réfugiés syriens du fardeau des **prêts de transport** et de leur fournir l'accès à une couverture intégrale en vertu du Programme fédéral de santé intérimaire. Le prêt de transport a un impact dévastateur sur les réfugiés réinstallés, et porte atteinte à leur processus d'intégration au Canada. Le **manque d'accès à la couverture intégrale des soins de santé** laisse également certains réfugiés aux prises avec des dépenses liées à la santé, en plus de dissuader les groupes de parrainage. Nous espérons que les décisions prises en faveur des réfugiés syriens seront étendues à tous les réfugiés, par souci de traitement équitable, ainsi que dans le but de donner aux réfugiés les conditions optimales pour réussir leur adaptation à leur nouveau pays.

